



MINISTRE DES SPORTS

le mardi 23 Janvier 2018 à 15 heures

Etaient présents :

- **Ministère** : Mme Chantal de SINGLY, Mr le Docteur Gilles EINSARGUEX
- **SPORT de la Porte du Hainaut** : Jean-François BURETTE, *Président*, Dominique SAINTY, *secrétaire*, Claude RECHE, *trésorier*

Bien que représentant leurs 2 structures : le Plateau Technique de Denain et le Centre Médico-sportif de Saint-Amand, les membres de l'Association S.P.O.R.T s'inquiètent également de la disparation programmée des C.M.S en France.

Disparation déjà évoquée lors de la Conférence organisée par le F.N.O.M.S en Novembre 2014 à Clermont Ferrand où plusieurs responsables de C.M.S s'étaient réunis afin de trouver une solution à cette hémorragie. Un groupe de travail avait été constitué auquel la secrétaire avait participé pendant une année puis plus aucune nouvelle.

Pour les membres du Comité de l'Association, c'est une des dernières démarches pour avoir la chance d'être entendue par les différentes Instances et d'ajouter que si le Ministère émet la volonté de mettre au cœur du dispositif des Sports la mission relative à la protection de la santé des sportifs délivrée par les C.M.S, on peut provoquer un effet de ruissellement auprès des Institutions locales (voir différents courriers et les réponses sur le Site Internet de l'Association) : www.sportporteduhainaut.com

Souvent créés en association donc avec du bénévolat, les C.M.S ont un budget de fonctionnement peu exigeant. Par contre, le coût du matériel médical (exemple : un ergocard pour effectuer des VO² max directes peut s'élever à près de 38.000 €) et avec les tarifs pratiqués auprès des sportifs, il est difficile de l'acquérir ou de le remplacer. Il est rappelé que les examens délivrés ne sont pas pris en charge par les caisses d'assurance maladie. A Denain, cet équipement date de 2003 et devrait être changé puisqu'il nous faut procéder de plus en plus à des réparations.

Mme de SINGLY avance que le budget des sports est en baisse et qu'il sera difficile de satisfaire de telles dépenses. On peut solliciter les Directions régionales mais en auront-elles les moyens ?

Mme de SINGLY se demande si on ne pourrait pas se rapprocher des structures hospitalières disposant d'un tel équipement. Pour les membres de l'association S.P.O.R.T, le problème reste entier puisque cet examen n'est pas remboursé donc il faudrait trouver le financement ou il y aurait tentation d'utiliser la carte vitale. C'est ce qui se passe généralement quand la consultation de médecine du sport est installée dans ce genre de structure médicale. De surcroît, les sportifs pourraient être confrontés au dépassement d'honoraires (secteur 1 ou 2) alors qu'en centre médico-sportif, géré par une Association, les tarifs restent modiques.

Les Epreuves d'effort sont effectuées par des médecins du sport qui ont une compétence dans ce domaine ; ainsi les sportifs peuvent échanger facilement sur leurs seuils et le type d'entraînement. Dans les

structures hospitalières, ce serait des cardiologues et le risque d'affluence pourrait se poser au détriment des patients.

Autre atout pour les C.M.S, plusieurs professionnels de santé sont représentés et tous les examens sont regroupés dans un dossier unique. Les sportifs sur liste ne sont pas obligés de prendre plusieurs rendez-vous dans des endroits différents avec souvent des temps d'attente plus ou moins longs.

Puis d'enchaîner sur le suivi longitudinal des athlètes sur liste ministérielle, les membres du C.M.S s'étonnent que les prises en charge des Fédérations sont aussi faibles pour certaines voire le non-remboursement de certaines prestations (*psychologie, diététique ...pourtant nécessaires dans la prévention dopage*) qui sont remplacées par des questionnaires que le médecin du sport doit signer. Si signature, le médecin engage sa responsabilité donc ce sera une CS plus longue et le temps supplémentaire de présence représente un coût.

A Denain, les médecins du sport préfèrent que ces CS soient effectuées par des professionnels compétents et maîtrisant bien leur discipline. Le coût de revient de ces professionnels sont également plus faibles.

Le Dr EINSARGUEX précise que les budgets des Fédérations sont plus ou moins importants, qu'un forfait est défini et on demande aux Fédérations la liste de leurs sportifs à inscrire sur liste pour un versement à la Fédération. Ce forfait est augmenté en fonction des examens supplémentaires exigés par la discipline (*ex : ophtalmo, ORL ...*), à charge aux Fédérations de mettre le complément si nécessaire.

Lors de la mise en place de ce suivi, il avait été envisagé de confier ce suivi longitudinal directement aux plateaux techniques puis il a été décidé de laisser le soin aux Fédérations de la gestion. Mais on peut y réfléchir et revoir ce système, peut-être que ce système couterait moins cher toutefois Il faudrait au moins un plateau technique par région voire par département !

La secrétaire de l'Association S.P.O.R.T évoque également le manque d'informations concernant les C.M.S. Souvent elle accueille des sportifs qui ont perdu du temps en raison de coordonnées inexistantes ou erronées.

A l'instar des rencontres que le Dr Guy DELERUE avait organisé lorsqu'il était médecin-conseiller à LILLE, elle avait essayé d'organiser une rencontre avec tous les C.M.S de la nouvelle Région Les Hauts de France en présence du Dr AZIZ ALLAL mais la plupart des informations sur les CMS de Picardie n'étaient plus d'actualité. Ces rencontres permettaient de se connaître, d'échanger bref de travailler en réseau. Elle précise que beaucoup de documents ayant trait à la consultation (*comme la déclaration de consentement etc...*) sont disponibles sur le site Internet.

Etre hébergé dans un hôpital entraîne des avantages (*personnel paramédical, sécurisation de l'épreuve d'effort ...*) mais aussi des contraintes. Elle évoque les différentes accréditations où l'H.A.S (Haute Autorité de Santé) tirait au sort, pour effectuer un contrôle, non seulement les services mais également une Association. Donc toutes les Associations devaient réfléchir sur la qualité de la prestation, de l'accueil, de la documentation etc...

Le Dr EINSARGUEX s'engage à revoir dans un 1^{er} temps la liste des C.M.S avec leurs coordonnées auprès de chaque Direction régionale. Il pense qu'on peut réfléchir au moyen de préserver cette activité et créer un groupe de travail. Les membres de S.P.O.R.T avancent qu'il faut prévoir des acteurs de terrain qui pourront mieux aborder les difficultés de ce fonctionnement.

Fin de rencontre à 17 heures